

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 058626 NB INC.	Numéro de permis 2012600	Date d'inspection Le 01 novembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie ABC Deux		Numéro de téléphone (506) 857-8999	
Adresse 82 Drummond Street Moncton NB E1A 2Z2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Maryse Léger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	25 oct. 2021	01 nov. 2021
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Les preuves de conformité ont été envoyées par courriel. Aucune visite n'a été effectuée sur les lieux.
Toutes les exigences pour le renouvellement ont été satisfaites.

original signé par
Maryse Léger

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 novembre 2021

Date

original signé par
Stéphanie McMullin Sunzu

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 novembre 2021

Date